

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 46

Artikel: Un comédien, préfet de Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Un comédien, préfet de Genève.

Nous avons trouvé dans un vieil annuaire, dit le *Siècle*, une anecdote assez plaisante et qui témoigne de la protection que les Bonaparte accordaient aux artistes dramatiques. Elisa Bonaparte, la première des sœurs de Napoléon, avait encouru la disgrâce de son glorieux frère pour s'être mariée à un simple capitaine d'infanterie, Félix Bacciochi. Napoléon, qui pourtant n'était encore que général, se montra fort irrité de cette *mésalliance* et fit longtemps sentir à sa sœur les effets de son mécontentement. Enfin, après trois ans, elle osa lui écrire :

« Général, permettez-moi de vous écrire et de vous appeler du nom de frère. Mon premier enfant est né dans une époque où vous étiez irrité contre nous. Je désire bien qu'elle puisse vous caresser bientôt, afin de vous indemniser des peines que mon mariage vous a causées. Dans un mois, j'espére vous donner un neveu. Une grossesse heureuse et bien d'autres circonstances, me font espérer que ce sera un neveu. Je vous promets d'en faire un militaire; mais je désire qu'il porte votre nom et que vous soyez son parrain. J'espère que vous ne refuserez pas votre sœur. Parce que nous sommes pauvres, vous ne dédaignerez pas, etc., etc. »

Cette lettre amena une réconciliation entre Bonaparte, devenu premier consul, et sa sœur. Le neveu qu'elle lui promettait fut sans doute ce prince Bacciochi qui fut surintendant des beaux-arts et des théâtres sous le second empire, et qui était renommé pour la bienveillance avec laquelle il recherchait de jeunes et jolies actrices pour les présenter à son auguste cousin. Son auguste mère protégeait les acteurs.

Elevé à la dignité d'empereur, et ne voulant pas que sa famille restât trop au-dessous de lui, Bonaparte distribua des royaumes et des principautés à ses frères et sœurs. Le beau-frère Bacciochi avait eu pour sa part deux principautés, celle de Piombino et celle de Lucques, et Elisa avait été créée grande-duchesse de Toscane. La protection qu'elle accordait aux artistes l'avait fait surnommer la *Sémi-ramis de Lucques*. Elle avait surtout remarqué un fort joli comédien, qui, sous le nom de Floricourt, jouait les amoureux dans une troupe nomade. S. A. Elisa l'avait applaudi à Lucques et l'avait même fait jouer à sa cour. Daus un voyage à Paris, elle l'avait

retrouvé par hasard, et il avait osé solliciter de sa bonté une audieuse qu'elle lui avait accordée. Elle résolut de lui donner un rang dans le monde. L'empereur voulait qu'elle portât au couronnement la queue du manteau de Joséphine; elle y consentit, mais elle demanda une préfecture pour son protégé. Napoléon, qui ne le connaissait pas, se fit un peu prier; toutefois il céda aux instances de sa sœur.

Notre comédien apprit de la bouche de sa protectrice qu'il allait être nommé préfet de Moulins. Sa mine s'allongea à cette nouvelle; c'était précisément le chef-lieu où il avait joué le plus longtemps les rôles de son emploi. Que diraient ses administrés en reconnaissant dans leur préfet l'ancien jeune-premier de leur théâtre? La grande-duchesse, après avoir ri de cette plaisante rencontre, promit d'arranger l'affaire. Elle la conta franchement à Napoléon, qui en rit à son tour, puis dit :

— Qu'à cela ne tienne! La préfecture de Genève est aussi vacante; nous la donnerons à ton jeune premier et nous verrons s'il joue aussi bien les préfets que les amoureux.

Voilà donc l'ex-Floricourt, préfet de Genève; aucun de ses prédécesseurs n'avait si bien porté l'habit officiel, aucun n'avait obtenu autant de succès auprès des dames de la ville. Cependant, il n'oubliait pas qu'il devait sa haute position au théâtre. Celui de Genève était fermé; rien ne lui paraissait plus triste. Il le mit en adjudication avec promesse d'une subvention. Un acteur qui jouait à Lyon, un nommé Merville, résolut de concourir. Le surlendemain, il attendait dans l'antichambre du préfet de Genève l'heure où il pourrait être reçu. Tout à coup, il voit passer un homme en élégant costume du matin.

— Eh! c'est toi, mon cher? s'écrie-t-il en se plaçant devant le nouveau venu; ah! mon gaillard, tu viens donc aussi solliciter la direction nouvelle?

— Monsieur, dit l'individu ainsi apostrophé, je ne sais... j'ignore...

— Allons! allons! reprend Merville, sois bon enfant. Part à deux! J'ai de l'argent; traitons l'affaire en commun.

— Eh! dit l'autre en s'échappant, laissez-moi!

Sur ce mot, le hautain personnage s'élança dans son cabinet, dont il referma la porte avec colère.

— Quel est donc ce monsieur? dit à l'huissier, Merville stupéfait.

— Eh ! c'est M. le préfet.

— M. le préfet !

Merville prit son chapeau et se sauva tout d'un trait jusqu'à la diligence. Fouette, cocher ! Il revint tout penaud à Lyon.

Mœurs d'autrefois.

Et notre vieux Montbenon ! Qui le reconnaîtrait aujourd'hui ? Qui supposerait que les côtes qui longent le Flon formaient de délicieuses promenades garnies de bancs, ornées d'arbustes et d'accacias ? Dans les beaux soirs d'été, on voyait souvent sortir du magasin de musique, en face de la poste, des amateurs de guitare, de flûte, de violon, etc., pour se rendre sur la grande promenade et donner un concert.

Les dimanches de printemps, on entendait le tambour appeler nos soldats à l'exercice. On était fier de son uniforme, alors ; appelez-le queue d'hirondelle tant qu'il vous plaira ! Les jours de fête, nous mettions le pantalon blanc... Tenez, une fois, M. le commandant Berney arrêta son bataillon sur la route pour faire mettre le pantalon blanc avant d'entrer à Berne, et nos troupiers firent une crâne mine, pour nous servir du langage d'alors.

Les exercices du dimanche finis, nous avions trois jours de revue, le premier, pour les vétérans et les nobles fusiliers ; le second, pour l'élite, et le troisième, pour la réserve. Ces jours de revue étaient des fêtes publiques. Les élèves du collège cantonal avaient congé.

Que se passait-il à Lausanne dès 1820?.... Un souffle d'avenir était dans l'air ; plusieurs choses y avaient contribué. On avait construit la magnifique habitation de *Mon-Repos*, le *Casino* et la *Maison pénitentiaire* ; on avait vu paraître un bateau à vapeur, le *Guillaume-Tell*, sur le lac Léman, et bientôt après le *Winkelried* ; c'était vivre de prodiges. Mieux que cela, nous nous étions « émoustillés » ; le bateau le *Léman* avait été construit et lancé à Ouchy.

Autre prodige ! Nous avions vu des bataillons fribourgeois et valaisans traverser Lausanne pour se rendre au camp fédéral de Bière, où se réunissaient aussi les Genevois et les Neuchâtelois.

Dès lors le mot *patrie* saisit les coeurs ; nous étions finalement Suisses, à l'égal des autres cantons. Les étudiants de Zofingue nous contaient aussi bien des choses, donnaient des sérénades et nous initiaient à la musique de Nægeli. Dans les salons, le souffle patriotique se faisait aussi sentir. Depuis la splendide fête du concert helvétique, avec son feu d'artifice sur Montbenon, on chantait des airs tyroliens ; on mettait des chalets suisses sur les cheminées de nos salles.

La nouvelle flèche de la cathédrale avait transformé le chœur de celle-ci par l'enlèvement du jubé noir posé par les Bernois.

Dans un monde plus éduqué et plus restreint, les œuvres de lord Byron ; le héros mort pour la liberté de la Grèce, frappaient vivement les imaginations. Les écrits de Chateaubriand et son *René*, agissaient tout aussi puissamment. Les œuvres de Lamartine, de V. Hugo, les *Mesenierennes*, de C. de Lavigne, étaient fort goûtables. Walter Scott et Fenimore Cooper, nous ouvriraient de nouveaux horizons. De l'étranger, Boieldieu, Rossini, Aubert, nous envoyait une musique enivrante. Le moment n'était pas éloigné où les quatre puissantes notes qui commencent l'ouverture de *Robert le Diable*, allaient nous initier au genre majestueux.

Il nous arriva un beau matin une bombe bien autrement puissante ; on proclama que toutes les intelligences étaient accessibles aux sciences. Maître Pierre, le savant du village, parut à de nombreuses éditions chez Benjamin Corbaz. Il y eut un élan général pour les études. Décidément nous étions mûrs pour 1830, et allions ouvrir une ère nouvelle par l'enthousiasme du progrès et la foi en l'avenir. On voulait sérieusement le bien.

M. Monnard fut mis en évidence par la révolution de 1830. Sa suspension lui fut un marchepied. Le jour de sa rentrée à l'Académie, les étudiants lui avaient fait une ovation. Placé à la tête du mouvement il réclama la liberté de la presse, la liberté d'opinion et celle des cultes. Il se multiplia, fut rédacteur du *Nouvelliste*, député au Grand Conseil, à la diète, chef de l'Ecole Normale récemment fondée. En même temps, il publiait l'*Histoire Suisse de Zschokke* et celle de Jean de Muller. Orateur brillant, instruit, il dirigea plus le mouvement qu'il ne le suscita.

Durant sa suspension, Monnard avait donné deux cours de littérature, un à Lausanne, l'autre à Genève. Celui de Lausanne eut grand succès ; les méthodistes, qu'on appelait alors *mômiers*, lui avaient prodigué les palmes et les applaudissements. Le méthodisme était un mets de haut goût ; repoussé par le peuple, il était devenu chose de salon. Comme il était défendu de lire la Bible en société, on se plaisait à être pris en délit, Bible à la main.

Les Genevois n'avaient pas les mêmes raisons d'applaudir M. Monnard. Genève avait toute une cohorte de gens haut placés, se livrant à des études profondes et connaissant Villemain, Guizot, Sismondi, etc. Le succès fut donc moindre à Genève. Les ès fortement accentués, les pointes, qui étaient le côté fort de Monnard, sa prononciation d'une correction un peu affectée, son ton sentencieux et autoritaire, apanage des Messieurs de Lausanne d'alors, ne firent pas fortune. A la séance d'adieu, on répandit des exemplaires d'une caricature représentant Monnard ayant devant lui un immense bâquet de crème fouettée dont il aspergeait ses auditeurs.